

Présidence de Mme Eliane Aubert, présidente

Membres absents excusés : Mme Alix Aubert ; M. Claude Calame ; Mme Thérèse de Meuron ; M. Daniel Dubas ; M. Johann Dupuis ; Mme Sara Gnoni ; M. Alain Hubler ; M. Robert Joosten ; Mme Françoise Longchamp ; M. André Mach ; Mme Céline Misiego ; Mme Varuna Mossier ; M. Johan Pain ; Mme Sandra Pernet ; Mme Diane Wild.

Membres absents non excusés : M. Xavier de Haller ; M. Jean-Pascal Gendre ; M. Pierre Oberson.

Membres présents	82
Membres absents excusés	15
Membres absents non excusés	3
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 19 h 30 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

R29-FIM
Rapport s/
Préavis N°
2019/43

Crédits supplémentaires pour 2019 (2e série)

Rapporteur : M. Vincent Brayer (soc.)
[Pour la commission des finances]

Discussion
générale

La parole n'est pas demandée.

Discussion
budget
fonctionnement

La parole n'est pas demandée.

Discussion
autorisations
achats

La parole n'est pas demandée.

Vote
s/conclusions

Le Conseil, par 69 oui, 0 non et 5 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

d'accorder la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2019,

sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

	Fr.	Revenus de fonctionnement Fr.	Impact net Fr.
A. Budget de fonctionnement			
Total des crédits supplémentaires	<u>3'348'100.-</u>	<u>-3'216'600.-</u>	<u>131'500.-</u>
		<i>Recettes</i>	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires	<u>429'300.-</u>	<u>-186'700.-</u>	<u>242'600.-</u>
		<i>Recettes d'investissement</i>	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires	<u>0.-</u>	<u>0.-</u>	<u>0.-</u>

R30-FIM
Rapport s/
Préavis N°
2019/44

Autorisations d'achats pour l'exercice 2020

Rapporteur : M. Vincent Brayer (soc.)
[Pour la commission des finances]

*Discussion
générale*

La parole n'est pas demandée

*Discussion par
direction*

M. Valentin Christe (PLC) qui intervient sur la direction SE. Il dépose un amendement et qui demande le vote nominal.

*Amendement
Christe (dépôt)*

« *Sécurité et Economie* :
- *corps de police : Nouvelle acquisition : un radar fixe -150'000.-* »

*Discussion s/A°
Christe*

M. Benjamin Rudaz (Les Verts) ; M. Joël Teuscher (soc.) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; Mme Aude Billard (soc.) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Louis Dana (soc.) ; M. Valentin Christe (PLC) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.

***Demande de vote
nominal***

La demande de vote nominal étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.

Vote s/A° Christe

Le Conseil, par 17 oui, 57 non et 3 abstentions, **refuse** l'amendement de M. Valentin Christe.

Discussion par
direction (suite)

La parole n'est plus demandée.

Vote
s/conclusions

Le Conseil, par 67 oui, 0 non et 6 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2020, un crédit de CHF 8'665'800.– pour les achats de véhicules, de machines et de matériel ainsi que pour les acquisitions de matériels et logiciels informatiques ;
2. de porter en amortissement dudit crédit les subventions et participations éventuelles à recevoir.

Résultats du vote

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
84	ALVAREZ HENRY	Caroline		NON
61	AUBERT	Eliane		NVT
18	BEAUD	Valéry		NON
87	BEAUSIRE	Quentin		NON
92	BEAUSIRE BALLIF	Karine		NON
66	BENDER	Anselme		NON
15	BERGUERAND	Anne		NON
52	BETTSCHART-NARBEL	Florence		OUI
85	BILLARD	Aude		NON
88	BRAYER	Vincent		NON
53	BRIOD	Alix-Olivier		OUI
46	CACHIN	Jean-François		OUI
42	CALAME	Maurice		NON
49	CARREL	Matthieu		NON
89	CHENAUX MESNIER	Muriel		NON
24	CHOLLET	Jean-Luc		ABS
35	CHRISTE	Valentin		OUI
39	CLERC	Georges-André		OUI
22	COMPANY	Xavier		NON
113	COPEPE	Axelle		NON
73	CORBOZ	Denis		NON
110	CRAUSAZ MOTTIER	Magali		NON
59	CROLE-REES	Anna		NON
69	DAKKUS	Sima		NON
83	DANA	Louis		NON
#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
93	DECOLLOGNY	Anne-Françoise		NON
36	DI GIULIO	Nicola		OUI
81	FELLI	Romain		NON
100	FONTE	Giuseppe		NON
37	FRACHEBOUD	Cédric		NVT
76	GAILLARD	Benoît		NON
45	GAUDARD	Guy-Pascal		OUI
99	GAZZOLA	Gianfranco		NON
82	GOUMAZ	Christine		NON
19	GRIN	Claude Nicole		NON
47	HENCHOZ	Jean-Daniel		NON
68	HO	Ngoc Huy		NON
75	KAMENICA	Musa		NON
86	KESSLER	Sébastien		NON
51	KLUNGE	Henri		OUI
94	LAVANDEROS BERRIOS	Astrid		NON
63	MAADI	Selsabi		NON
28	MARION	Axel		NON
79	MARLY	Gianna		NON
78	MARTELLI	Lara		NON
95	MARTIN	Pedro		NON
30	MARTINHO	Jose		ABS
23	MASSON	Jean-Luc		OUI
25	MESSERE	Anita		OUI
62	MIAUTON	Philippe		OUI
112	MOTTIER	Vincent		NON
64	PANCHARD	Ilias		NON
101	PASCUAS	Esperanza		NON
57	PERNET	Jacques		OUI
56	PERRIN	Sarra		OUI
80	PHILIPPOZ	Roland		NON
44	PICARD	Bertrand		OUI
58	PIGUET	Antoine		NON
55	PIRON	Françoise		NON
65	RAEDLER	David		NON
91	RASTORFER	Jacques-Etienne		NON
71	RICHARD-DE PAOLIS	Paola		NON
20	ROCH	Karine		NON
67	ROSSI	Vincent		NON
14	RUDAZ	Benjamin		NON
97	SALZMANN	Yvan		NON
16	SANGRA	Marie-Thérèse		NON
29	SCHAPPER	Christiane		OUI
27	SCHALLER	Graziella		NON
33	SCHLIENGER	Sandrine		ABS
32	SOTO	Sara		NON
40	STAUBER	Philipp		OUI
70	TEUSCHER	Joel		NON
74	THAMBIPILLAI	Namasivayam		NON
98	THIÉRY	Arnaud		NON
90	TRAN-NHU	Thanh-My		NON
41	VAGNIERES	Roger		OUI
31	VOUILLAMOZ	Vincent		NON
108	VOUTAT	Marlène		NON

R31-FIM
Rapport s/
Préavis N°
2019/46

Crédits-cadres annuels 2020 – Entretien constructif de la voirie et des ouvrages, adaptation des espaces publics, renouvellement du marquage routier et des installations de régulation du trafic – Renouvellement et extension des réseaux de distribution d'eau potable et d'évacuation des eaux – Renouvellement et extension des réseaux des Services industriels – Entretien constructif de surfaces extérieures d'établissements scolaires – Entretien de surfaces privées communales

Rapporteur : M. Romain Felli (soc.)
[Pour la commission des finances]

Discussion

La parole n'est pas demandée

Vote
s/conclusions

Le Conseil, par 73 oui, 0 non et 4 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 32'896'000.- pour l'entretien constructif et l'adaptation de la voirie, le renouvellement et l'extension du réseau des collecteurs publics, du réseau de distribution d'eau, des réseaux des Services industriels, ainsi que pour l'entretien de surfaces privées communales et des surfaces extérieures (préaux et parkings) des établissements scolaires ;
2. de balancer le compte d'attente n° 6920.581.0401, ouvert pour couvrir les études et le suivi du projet d'exécution des travaux du pont Chauderon, par prélèvement sur le crédit mentionné sous chiffre 1 ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements sur la rubrique 331 de chaque service ;
4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 des services de la Direction des finances et de la mobilité, de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, de la Direction de la sécurité et de l'économie et de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, ainsi que sur la rubrique 322 pour ceux de la Direction des services industriels ;
5. de porter en amortissement des crédits susmentionnés les recettes et les subventions qui pourraient être accordées.

R25-LEA
Rapport s/
Préavis N°
2019/41

**Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines –
Crédit-cadre annuel 2020**

Rapporteur : M. Jean-François Cachin (PLR)
[Pour la commission des finances]

Discussion

La parole n'est pas demandée

Vote
s/conclusions

Le Conseil, par 74 oui, 0 non et 4 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'763'000.- pour couvrir les frais relatifs à la rénovation, à l'adaptation et à la réhabilitation des parcs et domaines pour l'exercice 2020 ;
2. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 1 par le budget du Service des parcs et domaines, rubrique n° 4510.331 ;
3. de faire figurer sous la rubrique n° 4510.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
4. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées ;
5. d'accepter le prélèvement sur le Fonds communal du développement durable pour un montant total de CHF 513'000.- et de porter ce prélèvement en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1.

R32-CD
Rapport s/
Préavis N°
2019/36

« **Plaines-du-Loup - premier plan partiel d'affectation - pièce urbaine E - projet de construction de cinq immeubles conformes au concept de société à 2'000 watts et de réalisation des aménagements extérieurs communs à la pièce urbaine Constitution des droits distincts et permanents de superficie grevant la parcelle n° 20'828 en faveur de Logement Idéal - Société coopérative, Jaguar Realestate S.A., CIEPP Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle, SCCH Le Bled et Coopérative d'habitation La Meute - Octroi de cautionnements solidaires en faveur de Logement Idéal SC, de la Coopérative d'habitation La Meute et de la SCCH Le Bled - Bascule d'un crédit d'étude N° 2016/66 : "Métamorphose. Plaines-du-Loup périmètre du plan partiel d'affectation 1 - objets publics. Demande de crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture et les études nécessaire (...)" dans un crédit d'ouvrage N° 2018/01 "Projet Métamorphose - Plaines-du-Loup, périmètre PPA 1 - équipement parcelles, phase préliminaire - Métamorphose - études générales et travaux préparatoires - Demande de crédit d'ouvrage et crédit d'étude (...)" »**

Rapporteur : M. Benoît Gaillard (soc.) [rapport de majorité]

Rapportrice : Mme Anita Messere (PLC) [rapport de minorité]

Discussion

Mme Anita Messere (UDC) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Vincent Vouillamoz (CPV) ; M. Benoît Gaillard (soc.) ; M. Arnaud Thiéry (soc.) ; M. Guy Gaudard (PLR) ; Mme Laura Manzoni (EàG) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Guy Gaudard (PLR) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Grégoire Junod, syndic.

<i>Discussion s/DDP E1</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/DDP E2</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/DDP E3</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/DDP E4</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/DDP E5</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/concl. 1</i>	Le Conseil, par 63 oui, 5 non et 8 abstentions, approuve la conclusion n° 1 de la commission.
<i>Vote s/concl. 2</i>	Le Conseil, par 62 oui, 5 non et 9 abstentions, approuve la conclusion n° 2 de la commission.
<i>Vote s/concl. 3</i>	Le Conseil, par 59 oui, 5 non et 9 abstentions, approuve la conclusion n° 3 de la commission.
<i>Vote s/concl. 4</i>	Le Conseil, par 63 oui, 5 non et 7 abstentions, approuve la conclusion n° 4 de la commission.
<i>Vote s/concl. 5</i>	Le Conseil, par 62 oui, 5 non et 8 abstentions, approuve la conclusion n° 5 de la commission.
<i>Vote s/concl. 6</i>	Le Conseil, par 63 oui, 5 non et 7 abstentions, approuve la conclusion n° 6 de la commission.
<i>Vote s/concl. 7</i>	Le Conseil, par 62 oui, 5 non et 8 abstentions, approuve la conclusion n° 7 de la commission.
<i>Vote s/concl. 8</i>	Le Conseil, par 57 oui, 5 non et 11 abstentions, approuve la conclusion n° 8 de la commission.
<i>Vote s/concl. 9</i>	Le Conseil, par 58 oui, 5 non et 8 abstentions, approuve la conclusion n° 9 de la commission.
<i>Vote s/concl. 10</i>	Le Conseil, par 57 oui, 4 non et 9 abstentions, approuve la conclusion n° 10 de la commission.

Vote s/concl. 11 | Le Conseil, par 60 oui, 5 non et 7 abstentions, **approuve** la conclusion n° 11 de la commission.

Vote s/concl. 12 | Le Conseil, par 62 oui, 5 non et 9 abstentions, **approuve** la conclusion n° 12 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'octroyer un droit distinct et permanent de superficie n° 20964, grevant environ 2'892 m² de la parcelle n° 20'828 en faveur de Logement Idéal, pour la construction d'un bâtiment comprenant au total 75 logements, bureaux, café avec terrasses et commerce, aux conditions figurant dans le présent préavis ;
2. d'autoriser la Municipalité à accorder à Logement Idéal SC les appuis financiers prévus par la loi cantonale du 9 septembre 1975 sur le logement, pour la réalisation de 74 logements subventionnés sis rue Elisa-Serment 7, 9, 11,13 et chemin de Bossons 5, sur la parcelle n° 20'828 ;
3. d'autoriser la Municipalité à ajouter au plus tôt au budget 2021, à la rubrique 4900.365 « Subventions à des institutions » de la Direction logement, environnement et architecture (LEA), les montants devant être pris en charge par la Commune pour l'opération immobilière précitée, soit une subvention annuelle linéaire maximale équivalant à CHF 140'420.- francs, ceci en application des dispositions prévues au point 2 ;
4. d'autoriser la Municipalité à garantir, au nom de la Commune de Lausanne, l'emprunt hypothécaire par un cautionnement solidaire équivalant à 5% du coût déterminant de l'opération de logement subventionné de CHF 26'423'137 (hors terrain) de Logement Idéal SC, soit au maximum CHF 1'320'000.- pour une durée de trente ans, ceci conformément aux dispositions de l'article 496 du code des obligations ;
5. d'octroyer un droit distinct et permanent de superficie n° 20'965, grevant environ 1'950 m² de la parcelle n° 20'828 en faveur de Jaguar Realestate S.A., pour la construction d'un bâtiment en propriété par étages comprenant au total 62 logements, une salle de fitness, une salle de fêtes avec un salon et une toiture-terrasse commune, aux conditions figurant dans le présent préavis ;
6. d'octroyer un droit distinct et permanent de superficie n° 20'967, grevant environ 2'790 m² de la parcelle n° 20'828 en faveur de CIEPP, pour la construction d'un bâtiment comprenant au total 102 logements, des activités et des commerces, aux conditions figurant dans le présent préavis ;
7. d'octroyer un droit distinct et permanent de superficie n° 20'968, grevant environ 3'112 m² de la parcelle n° 20'828 en faveur de la SCCH Le Bled, pour la construction d'un bâtiment en propriété par étages comprenant au total 78 logements, des commerces, des bureaux, une salle polyvalente et une toiture-terrasse commune, aux conditions figurant dans le présent préavis ;
8. d'autoriser la Municipalité à garantir, au nom de la Commune de Lausanne, l'emprunt hypothécaire par un cautionnement solidaire équivalant à 30% du montant de l'hypothèque de l'opération de logements régulés et étudiants de CHF 17'747'250.- (hors terrain) de la SCCH Le Bled, soit au maximum CHF 5'324'000.- pour une durée de trente ans, ceci conformément aux dispositions de l'article 496 du code des obligations ;
9. d'octroyer un droit distinct et permanent de superficie n° 20'966, grevant environ 1'398 m² de la parcelle n° 20'828 en faveur de Coopérative d'habitation La Meute, pour la construction d'un bâtiment comprenant au

total 24 logements, un logement communautaire pour étudiants, un café-bar, une exposition d'artistes, un local commun et une toiture-terrasse commune, aux conditions figurant dans le présent préavis ;

10. d'autoriser la Municipalité à garantir, au nom de la Commune de Lausanne, l'emprunt hypothécaire par un cautionnement solidaire équivalant à 30% du montant de l'hypothèque de l'opération de logements régulés et étudiants de CHF 9'121'739.- (hors terrain) de la Coopérative d'habitation La Meute, soit au maximum CHF 2'737'000.- pour une durée de trente ans, ceci conformément aux dispositions de l'article 496 du code des obligations ;
11. d'autoriser la Municipalité à abaisser les rentes de DDP d'au maximum CHF 15'000.- par an et par superficiaire durant les cinq premières années, au titre d'aide au démarrage, pour des locaux dévolus à des activités à but social ou culturel, ouverts au public, et dont les revenus locatifs seraient très modestes ;
12. de transférer le crédit d'études dédié au parc du Loup de CHF 630'000.- du compte 1110.582.8511.3 sur le crédit d'ouvrage « Pré-aménagement du parc » du compte 1110.501.8513.3.

Postulat

[de M. Louis Dana](#) (soc.) et consorts : « *Ne tirons pas sur l'ambulance (du SPSL...)* ! »

Discussion
préalable

M. Louis Dana (soc) qui demande le renvoi à la municipalité ; M. Jean-François Cachin (PLR) qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat

[de M. Fabrice Moscheni](#) (UDC) et consorts : « *Financer la rénovation et l'assainissement des écoles sans alourdir ni les taxes, ni les impôts, ni le budget de fonctionnement* »

Discussion
préalable

M. Fabrice Moscheni (UDC) qui demande le renvoi à la municipalité ; M. Vincent Brayer (soc.) qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat

[de M. Philipp Stauber](#) (PLC) et consorts : « *Rénovation et assainissement des bâtiments scolaires sus l'angle de l'efficience énergétique – De la parole aux actes* »

Discussion
préalable

M. Philipp Stauber (PLC) qui demande le renvoi à la municipalité ; M. Vincent Brayer (soc.) qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

INT13-SE Interpellation urgente	de M. Pierre Conscience (EàG) : « <i>La Municipalité a-t-elle mis tout en œuvre pour garantir le réengagement des employés des PFO ?</i> »
<i>Développement</i>	M. Pierre Conscience (EàG).
<i>Réponse de la</i> <i>Municipalité</i>	M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.
<i>Discussion</i>	M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Louis Dana (soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie ; M. Pierre Conscience (EàG) <u>qui dépose 2 résolutions.</u>
<i>Résolution</i> <i>Conscience n°1</i> <i>(dépôt)</i>	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité avertisse et sollicite l'avis du corps délibérant avant de décider de la cessation d'activité d'un service de la Ville.</i> »
<i>Résolution</i> <i>Conscience n°2</i> <i>(dépôt)</i>	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre pour garantir le réengagement de tous les salariés licenciés des Pompes funèbres lausannoises qui n'ont pas pris leur retraite, ceci à des conditions de progression salariale et à un niveau de retraites analogue à ce qui leur était octroyé au sein ce service.</i> »
<i>Discussion s/2</i> <i>résolutions</i>	M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie ; M. Louis Dana (soc.) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Vincent Brayer (soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Axel Marion (CPV) ; M. Joël Teuscher (soc.) ; M. Ilias Panchard (Les Verts) ; M. Valentin Christe (PLC) ; M. Georges-André Clerc (PLC) ; M. Pierre Conscience (EàG) <u>qui modifie sa résolution n° 1.</u>
<i>Résolution</i> <i>Conscience n°1</i> <i>(modification)</i>	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité avertisse et sollicite l'avis du informe le corps délibérant avant de décider de la cessation d'activité d'un service de la Ville.</i> »
<i>Discussion s/2</i> <i>résolutions</i> <i>(suite)</i>	Mme Paola Richard De Paolis (soc.) <u>qui dépose une motion d'ordre demandant de passer au vote.</u>
Motion d'ordre	La motion d'ordre étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la présidente la met en discussion.
<i>Discussion</i> <i>s/motion d'ordre</i>	La parole n'est pas demandée.

Vote s/motion d'ordre	Le Conseil, par une majorité de oui, quelque non et quelques abstentions, accepte la motion d'ordre déposée par Mme Richard De Paolis demandant de passer directement au vote.
Vote s/résolution n° 1	Le Conseil, par 44 oui, 18 non, et 8 abstentions, accepte la résolution n° 1 de M. Pierre Conscience.
Vote s/résolution n° 2	Le Conseil, par 16 oui, 45 non, et 9 abstentions, refuse la résolution de M. Pierre Conscience.
	Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
INT14-EJQ Interpellation urgente	<u>de M. Benoît Gaillard</u> (soc.) et consorts : « <i>Sorties scolaires : pour sortir des doutes.</i> »
Développement	M. Benoît Gaillard (soc.) <u>qui dépose 2 résolutions.</u>
<u>Réponse de la Municipalité</u>	M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.
Résolution Gaillard n° 1 (dépôt)	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité, par les moyens qu'elle jugera appropriés, informe les parents des enfants scolarisés à Lausanne des nouvelles règles financières applicables aux activités hors des murs de l'école et aux déplacements</i> »
Résolution Gaillard n° 2 (dépôt)	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre pour que l'application de l'arrêt du Tribunal fédéral concernant la gratuité de l'école obligatoire n'occasionne pas de péjoration ni de restriction des activités proposées aux élèves à Lausanne, et que la Municipalité informe le Conseil communal sur le bilan de l'année scolaire 2019-2020 à la fin de celle-ci.</i> »
Discussion s/2 résolutions	M. Benoît Gaillard (soc.) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; Mme Sandrine Schlienger (UDC) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Ilias Panchard (Les Verts) ; M. Benoît Gaillard (soc.) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers
Vote s/résolution Gaillard n° 1	Le Conseil, par 56 oui, 0 non, et 0 abstention, accepte la résolution n° 1 de M. Benoît Gaillard.

*Vote s/résolution
Gaillard n° 2*

Le Conseil, par 51 oui, 1 non, et 3 abstentions, **accepte** la résolution n° 2 de M. Benoît Gaillard.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Clôture

La séance est levée à 23 h 35.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....